



Vélo - Club Vallorbe

Fondé en 1926, Affilié à Swiss cycling FCS et l'ACCV
Chèques postaux 10 - 15920-6
www.vcv.ch

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je souhaite devenir membre actif du Vélo-Club Vallorbe

Nom : Prénom :

Date de naiss.: Adresse :

N° téléphone : Lieu :

N° tél portable: E-mail :

Date : Signature:

Pour les jeunes de moins de 18 ans uniquement,
signature d'un parent, ou du représentant légal :

Pour catégories écoliers, cadets et juniors, un certificat médical est demandé.

Conditions d'admission :

- i. Pour devenir un membre actif, il faut être âgé de 10 ans révolus ou plus, afin de pouvoir être inscrit dans la catégorie *écoliers*.
- ii. Pour les jeunes de moins de 19 ans révolus, un certificat médical est requis.
- iii. L'admission définitive est votée lors d'une assemblée, le futur membre doit réunir la majorité des voix des membres actifs, présents à l'assemblée lors de son admission.
- iv. La votation pourra avoir lieu par bulletin secret, si la demande est faite par un seul membre actif.
- v. Au moment de son admission, le membre s'acquitte de la finance d'entrée, qui est de Fr. 5.-
- vi. Les cotisations sont payées régulièrement au plus tard le **31 mars** de l'année en cours. Les cotisations annuelles sont votées par l'Assemblée, actuellement le montant est de CHF 60.- par an.
- vii. Les jeunes des catégories écoliers et cadets (soit moins de 17 ans révolus) ne payent pas de cotisation, les juniors (moins de 19 ans révolus) la moitié.

Les membres peuvent demander les status du vélo-club au Président.

Le Comité

Envoyer le formulaire rempli au Président : ch.agnelot@gmail.com